

PER

III (4)

225

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

GOUVERNEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. GABRIEL THALY

GOVERNEUR P. I. DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE

DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL GÉNÉRAL

LE 2 MARS 1926.



225
AG

CAYENNE

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1926

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE



20039860

MANIOC.org
Bibliothèque Alexandre Franconie
Conseil général de la Guyane

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. GABRIEL THALY

GOUVERNEUR P. I. DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le 2 Mars 1926.

Messieurs les Conseillers généraux,

Que mes premières paroles soient pour vous exprimer tout le plaisir et la haute satisfaction que je ressens à me retrouver parmi vous au lendemain, pour ainsi dire, de votre Session ordinaire de 1925.

Vous m'avez témoigné une si constante sympathie, j'ai reçu, de votre part, tant de marques d'estime et de véritable amitié, que j'éprouve un réel regret, de ne pouvoir participer aux travaux de votre Session extraordinaire.

N'oubliez pas, en tout cas, que vous trouverez toujours auprès de moi, l'accueil empressé qui réponde bien à la cordialité de nos relations.

Messieurs, j'ai assisté, ces jours derniers, à des scènes de joie, à des réunions d'hommes enthousiastes, aux manifesta-

Pbr 1234
BIBLIOTHÈQUE
A. FRANCONIE
CAYENNE

L

225
A G



tions d'une sorte d'élan vers le travail, de réveil à la vie qui m'ont causé la plus profonde émotion. Qui donc a pu prétendre que notre population s'était endormie définitivement, sans réaction possible? Qui donc a pu croire que la Guyane, pays d'exception, n'était capable d'aucune initiative, d'aucun ressort? D'abord, cela n'existe pas, les pays d'exception! Les hommes sont tous les mêmes! Ils vivent tous sur la Terre, ils doivent vivre tous de la Terre! Et le vieux dicton du paysan français dont vous connaissez l'incomparable bon sens et l'infaillible logique, son vieux dicton est éternel :

« La Terre sera toujours la Terre ! »

Partout, en Guyane comme ailleurs, partout où les hommes se retourneront vers la Terre, ils seront sûrs de trouver le fruit de leur travail, la récompense de leur effort!

Or, le retour à la Terre, corrolaire émouvant de ces démonstrations citadines, le retour à la Terre s'accomplit, à l'heure actuelle, avec une ardeur, je dirai même, une foi qui étonnent les vieux Guyanais eux-mêmes.

Parcourez la campagne! Ici le défrichement s'opère comme par enchantement; ailleurs, les terrains de culture s'étendent et s'organisent; en tous sens, les routes sont sillonnées des lourds chariots de la récolte. On se croirait revenu aux temps déjà lointains des puissantes usines dont les ruines mélancoliques plongent dans de nostalgiques rêveries les générations actuelles!

Qu'a-t-il donc fallu pour déclencher un tel mouvement? Une chose simple: Le sentiment d'un appui solide, la confiance dans le succès. Et cela, Messieurs, vous le devez à votre Représentant au Parlement qui a soutenu, pendant de longs mois, une lutte extrêmement dure et qui a pu, grâce à son autorité per-

sonnelle, grâce au cœur qu'il met à défendre vos intérêts, obtenir la mesure que vous connaissez et qui provoque cette espèce de miracle dont nous sommes tous ravis.

Renouvelons, Messieurs, l'expression de notre gratitude émue à M. le Député Lautier qui devient ainsi le régénérateur de la Guyane !

Mais en ce moment, je m'adresse aux industriels agricoles : Je voudrais que mes paroles fussent enfin écoutées, car, faute d'avoir compris un raisonnement qui pourtant s'impose, faute d'avoir suivi les conseils qui leur ont été prodigués, certains industriels ont fait preuve, au cours de réunions tenues, soit au Gouvernement, soit à la Chambre de Commerce, d'un regrettable état d'esprit qui menace de tout compromettre, en faussant, pour l'avenir, la position du défenseur de l'Agriculture guyanaise, à Paris. La situation est cependant claire, et je m'étonne que tous les intéressés ne l'aient pas immédiatement saisie, pour en tirer, sur l'heure, les conclusions d'élémentaire bon sens qui sautent à l'esprit et ne souffrent aucune discussion.

Nous sommes, ne l'oubliez pas, nous sommes en matière d'affaires ; les questions de sentiments n'ont rien à y voir. Nos adversaires sont puissants, fortement organisés et décidés, comme c'est leur droit, à défendre, par tous les moyens, leurs intérêts.

Prenons donc simplement exemple de leur attitude et de leur méthode pour déterminer notre ligne de conduite. Dès lors, que remarquons-nous chez eux ? Une magnifique solidarité où ne perce aucun intérêt particulier, une solidarité prête, au besoin, à sacrifier le présent pour sauvegarder l'avenir, en somme, la nette compréhension des affaires modernes, dans toute leur complexité.

N'est-il pas évident qu'en face de ces importants groupements doit également se constituer ici un consortium qui

prenne en mains les intérêts de la collectivité ? N'est-il, d'ailleurs, pas évident que dans l'ordre économique actuel, tous ceux qui traitent le même genre d'affaires sont obligatoirement tenus de s'unir, sous peine de disparaître ?

C'est la raison même, et il est véritablement surprenant que des personnalités pourtant averties ne comprennent pas les nécessités de cette situation et persistent à vouloir pratiquer les vieilles méthodes du commerçant sibyllin, de l'homme à la Balzac qui nuitamment, portes closes, remue ses papiers, revise ses comptes, calcule ses prix de revient, parcourt fiévreusement sa correspondance, à la recherche d'un bon tour à jouer à ses concurrents. Il a vécu, Messieurs, « ce vieux roublard » ! Il a été fauché d'un coup de Bourse et la Place est maintenant ordonnée par les grandes Sociétés, les Syndicats influents, qui travaillent au grand jour et brassent les affaires.

Soyez donc « à la page » ! Ne vous obstinez pas à toujours désirer que votre voisin se ruine ; ne vous préoccupez pas de savoir si son exploitation fonctionne bien ou mal. Retenez, au contraire, que c'est seulement en lui tendant la main, que c'est seulement en vous tendant mutuellement la main, que vous obtiendrez des résultats pratiques et durables. Soyez persuadés que la tendance qui s'est manifestée devant moi, tendance consistant à n'envisager que le gain personnel immédiat sans tenir compte des répercussions à venir, soyez persuadés que cette tendance vous conduira, si vous êtes bien décidés à la mettre en pratique, à la fermeture prochaine de vos établissements.

En tout cas, j'adresse ici, un dernier et pressant appel d'union à tous. Je fais mieux : je donne l'exemple !

Messieurs, ce n'est pas l'occasion de vous faire un exposé de notre situation financière. J'ai voulu, du reste, me borner à vous entretenir de l'objet principal de votre Session

extraordinaire. Mais, je tiens à montrer aux incrédules d'aujourd'hui comment, pour comprendre les affaires, il faut savoir faire la part du feu, accepter, avec le sourire, un manque à gagner, lorsque les circonstances l'exigent.

C'est ainsi que je sou mets à votre examen un projet de délibération comportant une exonération de la taxe à l'exportation, exonération qui, si vous voulez bien la voter, entraînera une sensible réduction des Recettes du Budget local.

Croyez-vous que je sois en mesure de prendre, de gaieté de cœur, une pareille détermination ? Tenez ! Les ressources ordinaires du Budget atteignent à peu près 11 millions et les dépenses totales sont d'environ 10 millions. Or, vous savez que le traitement des fonctionnaires des Cadres généraux sera prochainement augmenté. Vous comprenez également, j'en suis sûr, qu'il n'est pas possible, qu'il serait même inconcevable, que les agents des Cadres locaux ne bénéficient pas, eux aussi, d'une disposition analogue. Dans quelle mesure ces relèvements de solde alourdiront-ils les charges de la Colonie ? Je n'en sais rien encore. Mais, j'ai tout lieu de croire que nos disponibilités seront fortement endommagées par l'application des nouveaux tarifs. Je tiens, en tout état de cause, à donner, dès maintenant, au Personnel l'assurance qu'en plein accord avec le Gouverneur titulaire, leur situation sera examinée avec la plus grande bienveillance et que, dans la mesure, bien entendu, de nos moyens, ils recevront les satisfactions qui leur permettront d'entretenir dignement leurs familles.

Vous voyez donc que nos obligations sont pesantes et que les Finances publiques doivent être administrées avec la plus scrupuleuse attention...

Mais, je pressens les réflexions, je me demande même si, parmi vous, certains ne pensent, avec appréhension, au spectre des impôts nouveaux.

Cela, Messieurs, à aucun prix ! Je tiens à vous faire cette déclaration très nette, tant en mon nom personnel, qu'au nom du Gouverneur titulaire.

J'estime que le contribuable guyanais est suffisamment imposé et qu'il ne saurait être question de lui demander de nouveaux sacrifices.

Il faudra que l'Administration se contente de ce qu'elle a. Elle s'en contentera, et l'on travaillera quand même !

Et, cependant, Messieurs, j'ai pris cette décision, je l'ai prise comme je vous le disais, avec le sourire, car je sais qu'à la faveur de cette exonération, nos cultures s'étendront, des industries nouvelles vont prospérer, nos transactions avec la Métropole se développeront et qu'en fin de compte, tout le monde y trouvera ses avantages, le Gouvernement comme la population.

Suivez cet exemple, Messieurs les industriels, c'est la grâce que je vous souhaite !

Messieurs, l'Administration sera représentée au sein de votre Conseil par M. le Secrétaire général intérimaire Guerlain. Je n'ai pas besoin de vous présenter M. Guerlain que vous connaissez tous et qui sera certainement accueilli par vous avec l'esprit le plus bienveillant. M. Guerlain qui est appelé à ces fonctions sur ma proposition, sait combien j'apprécie ses services et tout le prix que j'attache à son intelligente et loyale collaboration. Il peut donc compter sur mon appui le plus entier et croire que je saurai, le moment venu, reconnaître ses mérites.

Messieurs, j'adresse en terminant notre salut respectueux à M. le Gouverneur Chanel qui sera bientôt rendu à Paris et qui continuera à mettre au service de la Colonie son inlassable activité et la belle énergie que nous admirons tous.

Messieurs les Conseillers généraux, je déclare ouverte votre session extraordinaire de 1926.

Vive la France !

Vive la République !

Vive la Guyane française !



